

Attestation de livraison de construction modulaire (container) pour les indépendants et commerçants des communes de la Région wallonne touchés par les inondations de l'été 2021

1. Identification du commerçant/de l'indépendant

Dénomination exacte du commerçant/de l'indépendant : ...

Adresse du commerçant/de l'indépendant : ...

Numéro d'entreprise : ...

Coordonnées de la personne de contact (nom, téléphone/GSM et adresse courriel) : ...

2. Localisation de l'emplacement pour le container mis à disposition

3. Date de livraison

4. Etat des lieux

Les parties s'engagent à comparer l'état du container mis à disposition à la fin de celle-ci avec le contenu du présent état des lieux afin de déterminer les éventuels dégâts.

Si aucun dégât n'est mentionné dans le texte de l'état des lieux, les parties reconnaissent que ce qui y est décrit est intact, non défraîchi – tâché – souillé et en bon état et que tous les appareils et mécanismes présents fonctionnent parfaitement.

Au vu de l'examen minutieux du container en présence des parties, il est constaté ce qui suit :

...

...

État de propreté :

...

...

Tout ce qui est décrit ci-dessus est propre et nettoyé, excepté :

...

...

Autres remarques éventuelles :

...